

Archives du Parquet du TGI faisant l'objet d'un versement aux Archives départementales

Typologie		Durée de conservation au greffe	Sort final
Nature	Code parquet (du TGI de Draguignan)		
Etat des personnes (037TGI, 038TGI, 039TGI)			
Etat civil	E21, E22, E35, E41	5 ans	C
Adoption	E7	5 ans	C
Changement de nom	E1	5 ans	C
Jugement déclaratif de naissance	E420	5 ans	C
Mariage de complaisance	E3	5 ans	Verser un échantillon en fonction du nombre de dossiers annuels. Ce chiffre est à communiquer aux Archives départementales qui se chargeront de définir plus précisément le nombre de dossiers à prélever
Nationalité	E9	5 ans	C
Pupille de la nation	E8	5 ans	C
Dossiers de succession vacante	E6	5 ans	C
Présomption d'absence/jugement judiciaire de décès	E42	5 ans	D
Hospitalisation sur demande d'un tiers (HDT) ou hospitalisation d'office (HO)	K232	5 ans	D
Registres d'état civil			
Composition des registres d'état civil des communes	E01	5 ans	C
Déclaration ouverture (037 TGI)			
Débit de boissons	L3	5 ans	D
Ecole privée, déclaration d'ouverture	L2	5 ans	C

Presse	L1	5 ans	C
Ordre public			
Affaires spéciales, ordre public	M	5 ans	C
Syndicats	?	5 ans	c
Correspondance, significations, notifications			
Significations à Parquet	E38	5 ans	D
Notifications au procureur sauvegarde de justice et tutelle	E10	5 ans	D
Notification des assermentations	C4	5 ans	D
Courrier divers	B9	5 ans	D
Enquêtes, statistiques et rapports (037 TGI)			
Enquêtes et statistiques locales		5 ans	C
Rapports au parquet général		5 ans	C
Magistrats, avocats et officiers ministériels (037 TGI)			
Plaintes contre les magistrats		5 ans	C
Plaintes contre les officiers ministériels et les avocats		5 ans	C
Officiers ministériels et de police judiciaire délégué du procureur		5 ans	C

Sources :

- instruction NOR JUSB0915199C du 30 juin 2009,
- visites des Archives départementales au TGI de Draguignan des 4 novembre 2009 et 12 janvier 2012.
- Insertion des critères d'échantillonnage prévus par le [Cadre méthodologique pour l'évaluation, la sélection et l'échantillonnage des archives](#) publié en juillet 2014.